

BUDGET PRIMITIF



BUDGET ANNEXE

CRÉMATORIUM

POUR L'EXERCICE 2012





Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

République Française

Poste Comptable de : Trésorier Principal de Tours Municipal

BUDGET DU CREMATORIUM

M. 4

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2012

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans l

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

INFORMATIONS GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgetaires (délibération n° du).~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	164 000,00	164 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		164 000,00	164 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	77 500,00	77 500,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		77 500,00	77 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	241 500,00	241 500,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	59 850,00	0,00	62 167,00	62 167,00	62 167,00
Total des dépenses de gestion des services		59 850,00	0,00	62 167,00	62 167,00	62 167,00
66	Charges financières	23 350,00	0,00	21 333,00	21 333,00	21 333,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		86 200,00	0,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	77 800,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		77 800,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00
TOTAL		164 000,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes de gestion des services		164 000,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		164 000,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		164 000,00	0,00	164 000,00	164 000,00	164 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	77 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	------------------	--

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	13 544,00	13 544,00	13 544,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	13 544,00	13 544,00	13 544,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 950,00	0,00	63 956,00	63 956,00	63 956,00
	Total des dépenses financières	61 950,00	0,00	63 956,00	63 956,00	63 956,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	61 950,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL	61 950,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 500,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	77 800,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	77 800,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00
	TOTAL	77 800,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 500,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	77 500,00
--	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	62 167,00		62 167,00
66	Charges financières	21 333,00	0,00	21 333,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	77 500,00	77 500,00
	Dépenses d'exploitation – Total	86 500,00	77 500,00	164 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	63 956,00	0,00	63 956,00
	Total des opérations d'équipement	13 544,00		13 544,00
	Dépenses d'investissement – Total	77 500,00	0,00	77 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	77 500,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	4 000,00		4 000,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00		160 000,00
Recettes d'exploitation – Total		164 000,00	0,00	164 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		77 500,00	77 500,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	77 500,00	77 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	77 500,00
--	------------------



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/arter (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	59 850,00	62 167,00	62 167,00
6152	Entretien sur biens immobilier	53 566,00	53 566,00	53 566,00
6161	Primes assurances multirisques	284,00	292,00	292,00
6288	Autres	0,00	2 309,00	2 309,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		59 850,00	62 167,00	62 167,00

66	Charges financières (b) (8)	23 350,00	21 333,00	21 333,00
66111	Intérêts des emprunts & dettes	23 350,00	21 333,00	21 333,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		86 200,00	86 500,00	86 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	77 800,00	77 500,00	77 500,00
6811	<i>Dota.Amortis.sur immos.</i>	77 800,00	77 500,00	77 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		77 800,00	77 500,00	77 500,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		77 800,00	77 500,00	77 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		164 000,00	164 000,00	164 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				164 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7087	Remboursements de frais	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	160 000,00	160 000,00
752	Rev imm. non affect.act.prof.	160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		164 000,00	164 000,00	164 000,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		164 000,00	164 000,00	164 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	164 000,00	164 000,00	164 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	0,00
----------------------------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	13 544,00	13 544,00
12085	TX AMENAGEMENT BATIMENTS	0,00	13 544,00	13 544,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	13 544,00	13 544,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 950,00	63 956,00	63 956,00
1641	Emprunts en euro	61 950,00	63 956,00	63 956,00
18	Comptes de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		61 950,00	63 956,00	63 956,00
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		61 950,00	77 500,00	77 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	61 950,00	77 500,00	77 500,00
			+
			RESTES A REALISER N-1 (8)
			0,00
			+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)
			0,00
			=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			77 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/arth(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)</i>	77 800,00	77 500,00	77 500,00
28131	<i>Bâtiments</i>	77 500,00	77 400,00	77 400,00
28181	<i>Installat° générales</i>	300,00	100,00	100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		77 800,00	77 500,00	77 500,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 800,00	77 500,00	77 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		77 800,00	77 500,00	77 500,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				77 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12085
LIBELLE : TX AMENAGEMENT BATIMENTS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	13 544,00 b	13 544,00 b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 544,00	13 544,00	0,00
21311	Bât. d'exploitat°	0,00	0,00	13 544,00	13 544,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	13 544,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Commune de TOURS

Budget Primitif 2012

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2012 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL	1 000 000,00	656 391,39	85 288,58	21 332,72	63 955,86
Auprès des organismes de droit privé	1 000 000,00	656 391,39	85 288,58	21 332,72	63 955,86
Crédit Mutuel	1 000 000,00	656 391,39	85 288,58	21 332,72	63 955,86
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2012)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
11001 / / fixe	Crédit Mutuel	1 000 000,00	656 391,39	592 435,53	3,25	21 332,72	100,00
TOTAL		1 000 000,00	656 391,39	592 435,53		21 332,72	100,00
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts avec plusieurs tranches de taux							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts avec options							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 000 000,00	656 391,39	592 435,53		21 332,72	100,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					1 000 000,00	656 391,39									21 332,72	63 955,86	0,00	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 000 000,00	656 391,39									21 332,72	63 955,86	0,00	
1641 Emprunts en euros					1 000 000,00	656 391,39									21 332,72	63 955,86	0,00	
11001 /	2005	P	Budget Créma CM 1 Million d'€ Inv 2005	Crédit Mutuel	1 000 000,00	656 391,39	9,00	Annuelle	fixe		3,25	fixe		3,25	TAUX FIXE	21 332,72	63 955,86	0,00
1643 Emprunts en devises (hors zone)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	

MAIRIE DE TOURS
Crématorium
Budget Primitif de l'exercice 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

PROCEDURE	Choix du Conseil Municipal		Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel une immobilisation s'amortit en 1 an : 500 €		
Amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée	22/11/2004
	- Réseaux d'assainissement	60 ans	
	- Station d'épuration (Ouvrages et génie civile)		
	- Ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60 ans	
	- Ouvrages courants tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc...	30 ans	
	- Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation-adduction d'eau	40 ans	
	- Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation) pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudière) installations de ventilation	15 ans	
	- Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	8 ans	
	- Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	100 ans	
	- Bâtiments légers, abris	15 ans	
	- Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques téléphoniques	20 ans	
	- Mobilier de bureau	10 ans	
	- Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10 ans	
	- Matériel informatique	3 ans	
	- Engins de travaux publics, véhicules	7 ans	
	- Logiciels	2 ans	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 63 956,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 63 956,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		63 956,00
1641	Emprunts en euro	63 956,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Transferts entre sections = C+D		0,00
	<i>Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)</i>	0,00
Charges transférées (D) = E+F+G		0,00
481...	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)</i>	0,00
	<i>Production immobilisée (F)</i>	0,00
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 77 500,00
	Ressources propres externes (G)	0,00
	Autres recettes financières (H)	0,00
Transferts entre sections (J)		77 500,00
28131	Bâtiments	77 400,00
28181	Installat° générales	100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
-------------	---	-------------

R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	63 956,00
Recettes financières	(III) + R001 + R1064 + R1068	77 500,00
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	13 544,00
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I-II) (1))	77 500,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES – BUDGET ANNEXE CREMATORIUM	D2

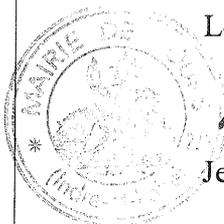
Nombre de membres en exercice.....55
 Nombre de membres présents.....53
 Nombre de suffrages exprimés.....48

VOTES : Pour.....48
 Contre.....✓
 Abstentions.....5

Date de convocation : 12 Décembre 2011

Présenté par le Maire

à TOURS, le 21 décembre 2011



Le Maire,

Jean Germain

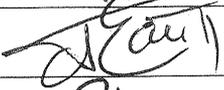
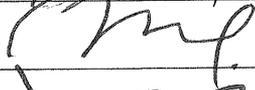
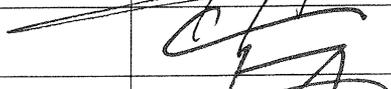
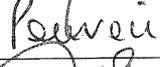
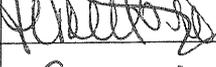
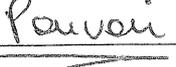
Jean GERMAIN

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

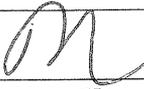
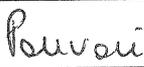
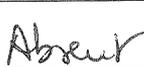
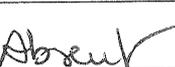
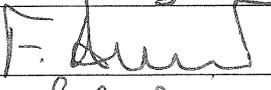
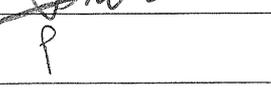
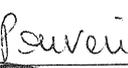
à TOURS, le 21 décembre 2011

Les membres du Conseil Municipal,

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM 2012

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Gérard GERNOT			
Colette GIRARD			
Nicolas GAUTREAU			
Cécile JONATHAN			
Alain GOUDEAU			
Nadia HAMOUDI			
Alain DEVINEAU			
Agnès MESTRE			
Frédéric THOMAS			
Arlette BOSCH			
Pierre TEXIER			
Régine CHARVET-PELLO			
François LAFOURCADE			
Joëlle MONSIGNY			
Alain DAYAN			
Monique MAUPUY			
Jean-Jacques PLACE			
Claude ROIRON			
Jean-Patrick GILLE			
Monique CHEVET			
Jean-Luc DUTREIX			
Marie-Pierre LECUIROT			
Claude-Pierre CHAUCHEAU			
Marguerite FANTOVA			
Yannick LUCAS			
Clémence DAUPHIN			
Michaël CORTOT			

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM 2012

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Anne-Marie BRUNET-ORLIAC			
Philippe CHALUMEAU			
Marie-Hélène MOURIER-DUBOURG			
Dominique LEMOINE			
Samira OUBLAL			
Eric LESAIN			
Thierry SALMON			
Yolande BRIVES			
Claude BOURDIN			
Yvette BEAUPIED			
Annie ROUSSEAU			
David CHOLLET			
Caroline DEFORGE			
Josette BLANCHET			
Jean-Michel DUBOIS			
Roselyne VERNEAU-TEXIER			
Marie-Claude JOURDAIN			
Renaud DONNEDIEU de VABRES			
Françoise AMIOT			
Pascal MENAGE			
Bruno LAVILLATTE			
Khadra MOURI			
Stéphane FRADET			
Laetitia JALLOT			
Sophie AUCONIE			
Benoît ROY			
Brigitte GARANGER			